

L'État et l'INA signent le premier contrat d'objectifs et de moyens

Un contrat d'objectifs et de moyens, pour la période 2000- 2003, a été signé le 27 avril 2000 entre l'État, représenté par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, et Florence Parly, secrétaire d'État au Budget, et l'INA, représenté par son président, Francis Beck. Ce contrat résulte d'une double volonté : - la volonté de l'État de clarifier les missions et de définir un cadre pluriannuel de financement pour l'INA ; - la volonté de l'INA de définir ses orientations stratégiques à moyen terme et d'améliorer sa visibilité économique.